



Séance du conseil municipal du lundi 18 mai 2015 à 19h00

N°14/05-2015

Nombre de membres au conseil municipal : 15

Membres présents :

Membres ayant donné procuration :

Membres excusés : ./.

Ordre du jour :

1. Création de l'Agence Territoriale Ingénierie Publique
 - ↳ Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant
 2. Information sur l'organisation du fonctionnement de la Mairie
 3. Divers
 - ↳ Agenda
-

Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2451-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Madame Virginie Adloff, secrétaire de mairie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

1 – Création de l'Agence Territoriale Ingénierie Publique

Délibération N° 19/2015 - Unanimité

La commune utilise déjà les services proposés par le conseil général dans différents domaines comme l'urbanisme. Les réformes en débat à l'Assemblée Nationale n'autoriseront plus les conseils généraux à proposer de tels services aux collectivités, d'où la nécessité de créer un syndicat mixte regroupant les collectivités locales. Ce dernier sera en charge de l'ingénierie publique au profit des collectivités. La commune a validé le principe de mutualisation de l'ingénierie publique entre le Département du Bas-Rhin, les communes et les groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics, et son adhésion en tant que membre fondateur à ce syndicat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ↳ **DECIDE** d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte -Agence Territoriale d'Ingénierie Publique- en tant que membre fondateur, dans les conditions fixées par les statuts annexés à la présente délibération.
- ↳ **PREND ACTE des caractéristiques suivantes du syndicat mixte :**
 - le syndicat mixte prendra la dénomination -Agence Territoriale d'Ingénierie Publique- et son siège sera fixé à l'Hôtel du Département, place du quartier blanc à Strasbourg.
 - le Syndicat mixte Agence Territoriale d'Ingénierie Publique aura pour objet
 - 1 - Le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme
 - 2 - L'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme
 - 3 - L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme
 - 4 - La gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux
 - 5 - La tenue des diverses listes électorales
 - 6 - L'assistance à l'élaboration de projets de territoire
 - 7 - Le conseil juridique complémentaire à ces missions.

↪ **DECIDE également des dispositions suivantes :**

1. Approuve les statuts annexés à la présente délibération
2. Demande au Préfet du département du Bas-Rhin de prendre l'arrêté portant création du Syndicat mixte Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
3. Désigne M Gaston BURGER en qualité d'électeur titulaire et M Joseph ARENAS en qualité d'électeur suppléant, appelé à voter pour la désignation des délégués du collège des communes. A ce titre M Gaston BURGER et M Joseph ARENAS sont éligibles en tant que délégué du collège des communes.

2 – Information sur l'organisation du fonctionnement de la mairie

Le conseil municipal prend acte de la demande de mutation formulée par madame Sandrine Wolff, adjointe administrative, à compter du 15 juin 2015. Le maire propose de ne pas remplacer cet agent dans l'immédiat. De ce fait, il convient de revoir les horaires d'ouverture au public du secrétariat, afin de concilier les services proposés aux citoyens, avec les missions liées au bon fonctionnement de la commune.

Les horaires d'ouverture au public retenus par le maire sont :

- ↪ Lundi de 14h à 19h
- ↪ Mercredi de 9h à 12h
- ↪ Jeudi de 14h à 18h
- ↪ Vendredi de 9h à 12h

Une prise de rendez-vous sera également possible par téléphone ou courriel en dehors des heures d'ouverture.

3 – Divers

✚ Installation d'une antenne supplémentaire de téléphonie mobile à Dingsheim

Deux sites sur les 4 envisagés ont été finalement retenus par les ingénieurs radio de la société Orange, à savoir

- ↪ implantation d'un pylône à côté du hangar de monsieur Georges Burger au lieu-dit « Bocksgarten »
- ↪ installation dans le clocher de l'église à côté de celles de SFR.

Le conseil municipal propose de retenir comme site, celui de l'église pour des raisons esthétiques, puisque les installations seront mises dans le clocher.

✚ SDAGE et PRGI

L'association des maires du Bas-Rhin rend attentive les communes concernant les projets du SDAGE et du PRGI. Le conseil municipal décide de suivre les conclusions proposées par l'AMF, tant pour le SDAGE que pour le PRGI en émettant un avis défavorable sur le projet de SDAGE pour la période 2015-2021 en raison du Calcoduc total vers le Rhin et émet un avis favorable avec réserves concernant le PGRI.

✚ Agenda

- ⇒ 15 juin : 20h00 - conseil municipal
- ⇒ 17, 18 et 19 juillet : anniversaire de la ville de Ebersweier en Allemagne. Une délégation (à constituer) de la commune de Dingsheim est invitée à cette manifestation.

Séance close à 21h15

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

Gaston BURGER	Joseph ARENAS <i>Procuration à Gaston Burger</i>	Gisèle BERBACH	Christian BILLER	Fabienne BREYEL
----------------------	--	-----------------------	-------------------------	------------------------

Andrée BRIFFOTEAU	Audrey BURGER-VOGT	Sébastien EYDER	Véronique FORGET	Dominique FRITSCH
Marcel FRITSCH	Benoît HAETTINGER	Philippe KRETZ	Virginie MERKLE	Véronique SCHALLER